Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
Ploumanac'h

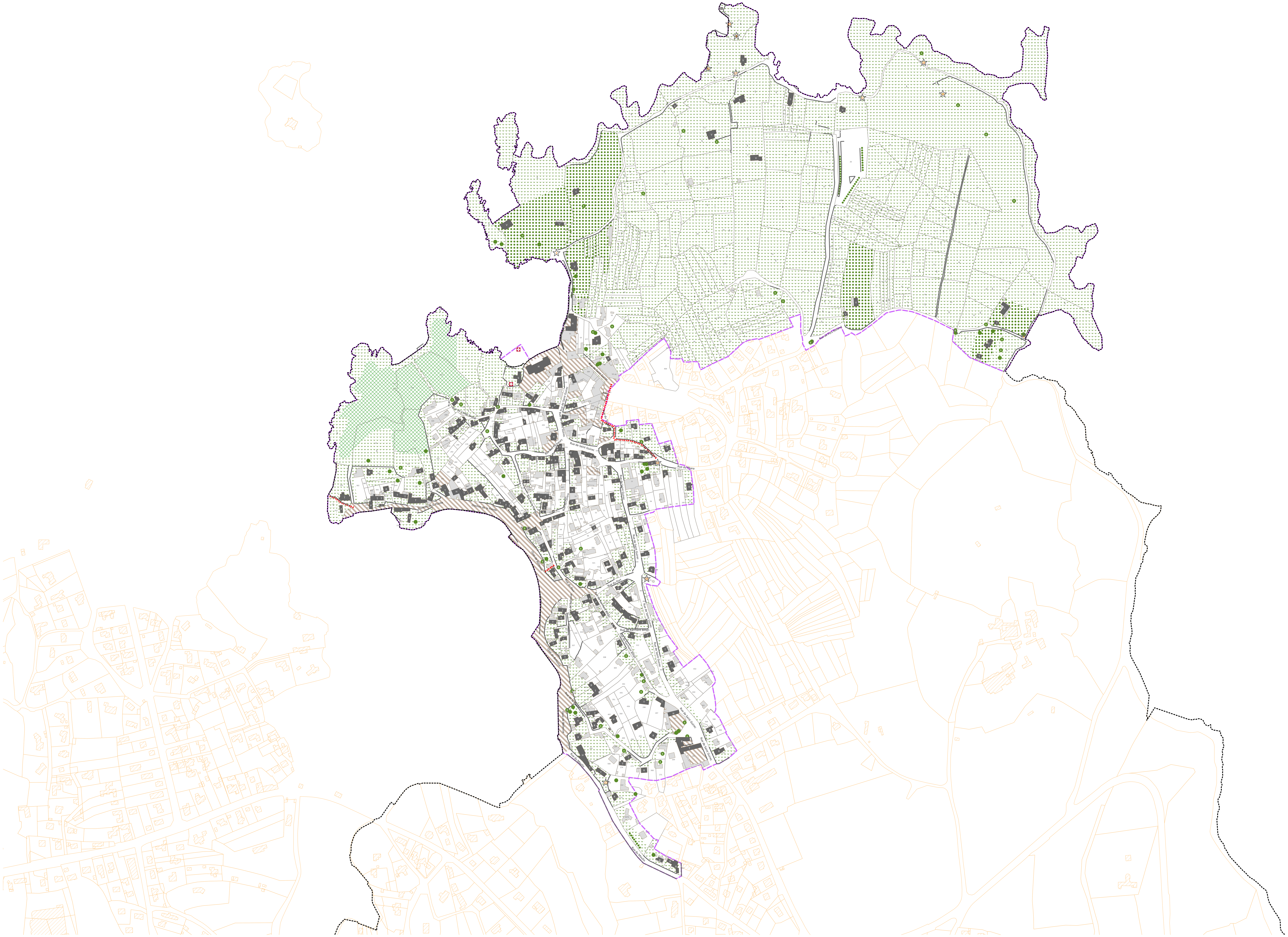

Limites

- Limite de commune
- Limite de site patrimonial remarquable

Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

- Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées
  - P = Maison dite penty ou rurale
  - T = Maison à travées régulières
  - V = Villa balnéaire
  - R = Maison de référence balnéaire ou néo bretonne
  - H = Hôtel de voyageurs
  - S = Edifice singulier
- Mur de clôture, mur de soutènement, quai
- Elément extérieur particulier
- Séquence naturelle
- Parc ou jardin de pleine terre
- Espace libre a dominante végétale - L = Landes
- Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble
- Arbre remarquable - R = Autres éléments naturel (rocher ou chaos)

Immeubles non protégés

- Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Immeuble non bâti ou autre espace libre, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère

Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction

- Place, cour, ou autre espace libre a dominante minérale à créer ou à requalifier
- Limite imposée d'implantation de construction
- Hauteur maximale de faîtage ou de construction
- Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
- Point de vue, perspectives à préserver ou à mettre en valeur

Pour information :

- Espace boisé classé (PLU)
- Immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques

N

0 50 100

Date de réalisation : NOVEMBRE 2023

Source : Périmètre du Site Patrimonial Remarquable : http://atlas.patrimoines.culture.fr
Source : Bâtiments et parcelles : https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/cadastre-etalab - Version juillet 2023

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

VILLE DE Perros-Guirec

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
REGLEMENT GRAPHIQUE
Commune de Perros-Guirec
Ploumanac'h

Bureau d'Etudes - Aménagement, Urbanisme, Architecture Site :www.be-aua.com - Tél.02.47.05.23.00
S.A.R.L. B.E.-A.U.A., capital 8100€, R.C.S TOURS 439 030 958, N° ordre national S 04947 - N° ordre régional S 1155, Courriel : be-aua@be-aua.com
Siège social:168, rue George Sand, 37000 TOURS - Agenc :1, rue Guillaume de Varye, 18000 BOURGES - Antenn : 5, rue de Broglie 22300 LANNION

Maï Melacca Paysagiste-concepteur
09 73 10 74 81 - mmelacca.paysagiste@gmail.com

l'Atelier d'Audrey Dessinatrice en architecture et en urbanisme
06 80 10 71 49 - atelierdaudrey@gmail.com